

## Dossier de presse

Nouméa, le 28/05/2020

### Conseil d'administration de l'OPT- NC

Le conseil d'administration de l'OPT-NC, sous la présidence de Yoann LECOURIEUX, s'est réuni le mercredi 27 mai à la direction générale et a approuvé plusieurs délibérations.

Parmi les dossiers majeurs débattus et adoptés, on notera :

- L'examen des résultats financiers de l'établissement pour l'exercice 2019 et la première décision modificative du budget 2020,
- Le versement à la Nouvelle-Calédonie d'une large partie du résultat net 2019 de l'OPT-NC.

## Exercice 2019 : un résultat net de 1,13 milliard FCFP

Dans un contexte économique difficile, l'OPT-NC a réalisé en 2019 un résultat net de 1,130 milliard FCFP porté par la croissance de ses recettes sur les 3 métiers, associée à la maîtrise de ses charges.

La hausse des recettes (+409 millions FCFP) s'explique principalement par l'augmentation du chiffre d'affaires généré par les offres mobiles, notamment les nouveaux forfaits M incluant de la data, de la voix et des SMS illimités. La nouvelle gamme des forfaits M, lancée le 15 novembre 2019, a rencontré un important succès commercial démontrant son adéquation aux besoins clients.

Par ailleurs, les efforts des équipes de l'OPT-NC sur la maîtrise des charges ont porté leurs fruits. En 2019, l'effet ciseau constaté ces dernières années a été contenu. La baisse des charges d'exploitation (-644 millions FCFP) est principalement sensible sur les coûts de communications internationales (roaming mobile), tandis que la masse salariale est stabilisée.

2

---

En cette période complexe pour tous les acteurs calédoniens, ce résultat permet à l'OPT-NC de continuer à investir pour développer ses infrastructures métiers sur l'ensemble du territoire, à baisser ses tarifs pour mieux satisfaire ses clients, mais aussi à soutenir le tissu économique et associatif local.

Par ailleurs, une très large partie du résultat 2019 (850 millions FCFP) sera reversée au budget de la Nouvelle-Calédonie afin de soutenir les actions du pays dans cette période de crise sanitaire et économique. L'OPT-NC confirme son rôle d'un établissement public industriel et commercial de la Nouvelle-Calédonie, responsable et solidaire.

L'office doit toutefois maintenir ses efforts car son modèle économique reste fragile, avec un seul métier profitable, celui des télécommunications, les activités de service public postal et services financiers demeurant fortement déficitaires. Les impacts liés à crise du COVID-19 doivent encore être affinés et intégrés dans des projections budgétaires 2020 actualisées.

► Des recettes supérieures aux charges

Les recettes s'élèvent à 25,5 milliards FCFP (24,7 milliards FCFP en 2018) avec un chiffre d'affaires (CA) qui s'est redressé : + 409 millions FCFP par rapport à 2018, soit + 2 %.

Une augmentation qui touche les trois métiers mais principalement les télécoms (+ 387 millions FCFP) et plus particulièrement la famille « Mobilis et Liberté » :

- la téléphonie mobile avec l'impact de la commercialisation des nouveaux forfaits M boostée par une nouvelle grille tarifaire et une démarche d'accès à l'offre en ligne, sans déplacement en agences,
- les recharges Liberté avec une augmentation de la consommation de l'Internet Mobile.

Produits (en MFCFP)	REALISE	REALISE	REALISE	2019	2019
	2017	2018	2019	VS 2018	VS 2018
				Montant	%
Chiffre d'affaires	23 902	23 234	23 643	+409	+2%
Production immobilisée	481	663	661	-2	-0%
Produits de gestion courante	327	330	566	+236	+72%
Produits financiers	172	166	157	-9	-5%
Produits exceptionnels	72	109	162	+53	+49%
Reprise sur amortissements	244	197	352	+155	+79%
<b>Total des produits</b>	<b>25 197</b>	<b>24 699</b>	<b>25 541</b>	<b>+842</b>	<b>3,4%</b>

Une hausse du CA qui repose donc essentiellement sur le mobile et l'évolution rapide des besoins des Calédoniens en matière d'Internet (accélération des usages privilégiant la voix sur IP et l'accès à des applications, des plateformes de streaming vidéo et de jeux en ligne).

3

Chiffres d'affaires par métier en MFCFP	REALISE	REALISE	REALISE	2019	2019
	2017	2018	2019	VS 2018	VS 2018
				Montant	%
- Télécom	20 954	20 404	20 791	+387	+1,9%
- Courrier	2 323	2 218	2 221	+3	+0,1%
- Financier (banque)*	597	596	623	+27	+4,6%
- Autres	28	16	8	-8	-50,8%
<b>TOTAL DU CA</b>	<b>23 902</b>	<b>23 234</b>	<b>23 643</b>	<b>+409</b>	<b>+1,8%</b>

\*Partie « CA » de la banque, hors les « produits financiers » (rémunérations des comptes CCP et livrets CNE).

► Des charges stables

Les charges s'élèvent à 24,4 milliards FCFP. Cette stabilité par rapport à 2018 a été permise par une baisse des charges d'exploitation (- 644 millions FCFP) dont la constante augmentation depuis 2015 pénalisait la performance de l'établissement.

L'explication de cette inversion de tendance repose principalement sur les fortes baisses :

- du coût des communications internationales (-320 millions FCFP) intégrant le roaming mobile, les capacités Internet et la téléphonie internationale ;
- des dotations aux provisions (-323 millions FCFP) qui, en 2018, avaient été alimentées par des inscriptions exceptionnelles (dépréciation des comptes courants de la filiale CITIUS, créances sur les radios et risque juridique sur certains dossiers) ;
- des impôts et taxes (-86 millions FCFP) avec la baisse tendancielle du rendement de la taxe provinciale sur les communications téléphoniques (TPCT).

Il convient de souligner les efforts réalisés par l'ensemble des métiers de l'office pour maîtriser les charges endogènes telles que la masse salariale (-86 millions FCFP), ainsi que les charges de prestations extérieures (- 74 millions FCFP).

A noter également les charges exceptionnelles s'élevant à plus de 278 millions FCFP, soit +213 millions FCFP par rapport à 2018 du fait de certaines créances passées en remises gracieuses.

Charges (en MFCFP)	REALISE	REALISE	REALISE	2019 VS 2018	2019 VS 2018
	2017	2018	2019	Montant	%
Achats	840	980	1 081	+101	+10%
Services extérieurs	2 814	2 681	2 646	-35	-1%
Autres services extérieurs	1 207	1 033	994	-39	-4%
Impôts et taxes	1 859	1 774	1 688	-86	-5%
Frais de personnel	9 058	9 096	9 009	-87	-1%
Autres charges de gestion courante	1 729	1 627	1 289	-338	-21%
Frais financiers	170	168	147	-21	-13%
Charges exceptionnelles	95	66	279	+213	+323%
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 347	6 509	6 236	-273	-4%
Prime intéressement	199	194	176	-18	-9%
Impôt sur les sociétés	674	291	865	+574	+197%
<b>Total des charges</b>	<b>24 991</b>	<b>24 419</b>	<b>24 411</b>	<b>-9</b>	<b>0,0%</b>

► **Investissements : une stabilisation après plusieurs années à un niveau très élevé**

Les investissements s'élèvent à 6,8 milliards FCFP et enregistrent une baisse de 17 % (8,3 milliards FCFP d'investissement en 2018).

Tout en se maintenant à un bon niveau, ce ralentissement marque le terme d'une politique de très forts investissements inscrits dans la stratégie du Plan OPT2017. Il confirme la transition vers les nouvelles orientations déclinées dans les incontournables stratégiques 2019-2023 de l'OPT-NC validés par le conseil d'administration en septembre 2018.

L'année 2019 a ainsi vu la révision de certains projets immobiliers (aménagement et construction de bâtiments) et le décalage de certaines opérations (sécurisation de l'Internet calédonien). Après plusieurs années marquées par des projets emblématiques, comme la construction et l'aménagement du nouveau centre de tri postal à Ducos ou la nouvelle agence à Koné, l'OPT-NC revient à un niveau d'investissements proche des moyennes observées avant 2016.

► **Un autofinancement en hausse**

La capacité d'autofinancement de l'OPT-NC est solide et s'élève à 7 milliards FCFP contre 6,6 milliards FCFP en 2018 (+7%).

5

---

► **Mais une vigilance constante et des efforts à maintenir**

Si l'OPT-NC affiche en 2019 un résultat net de 1,13 milliard FCFP, la vigilance est le maître mot.

En effet, cette situation est due principalement à un succès commercial exceptionnel (les nouveaux Forfaits M) et à des évènements exogènes (dotations aux provisions et baisses des charges internationales).

Ces effets exceptionnels expliquent largement les résultats de 2019, tandis que la fragilité du modèle économique de l'OPT-NC persiste avec un seul métier profitable, celui des télécommunications, les activités de service public postal et services financiers demeurant déficitaires.

L'OPT-NC reste donc vigilant et doit poursuivre ses efforts car les chiffres de la 1<sup>ère</sup> décision modificative du budget 2020 montrent une dégradation des recettes dans un contexte économique local et mondial qui s'est lui-même fortement dégradé ces premiers mois de l'année.

Les projections à avril font état d'un résultat net 2020 estimé à 150 millions FCFP, hors impacts liés au COVID-19 et aux mesures d'accompagnement prises par l'OPT-NC pendant la période de confinement. Ces données doivent encore être affinées dans les prochains mois.

L'exercice 2020 devrait donc être moins favorable. L'office doit ainsi maintenir ses efforts engagés depuis 2018 pour améliorer sa performance économique par la réduction des dépenses, la stabilisation des revenus et l'optimisation du financement de ses investissements. L'objectif est de pérenniser l'avenir de l'OPT-NC en le préparant à toute évolution contextuelle, tout en poursuivant sa politique de baisses tarifaires et d'investissements structurants pour le pays.

➤ **Le versement à la Nouvelle-Calédonie d'une large partie du résultat net 2019**

Le conseil d'administration a examiné la demande du gouvernement de reverser une partie du résultat net 2019 de l'OPT-NC au profit du budget de la Nouvelle-Calédonie.

Dans la situation exceptionnelle que traverse le territoire du fait de la crise liée au COVID-19, les données financières actuelles de l'OPT-NC montrent sa capacité à répondre favorablement à la demande du gouvernement sans obérer ses politiques d'investissements et de baisses tarifaires.

Le conseil d'administration s'est ainsi prononcé à l'unanimité en faveur d'un versement de 850 millions FCFP à la Nouvelle-Calédonie, tutelle de l'OPT-NC, sur le résultat net 2019 de 1,130 milliard FCFP.

L'OPT-NC confirme ainsi la place qu'il occupe dans le paysage économique calédonien et son rôle d'acteur public responsable et solidaire.

Le versement des 850 millions FCFP sera effectué dès adoption de cette recette exceptionnelle par le congrès de la Nouvelle-Calédonie en budget supplémentaire.

**Contacts presse :**

Gaëlle DOS SANTOS  
Chef du service Communication  
26 83 26 / 74 77 08  
[gaelle.dossantos@opt.nc](mailto:gaelle.dossantos@opt.nc)

Camille DUMARTY  
Chargée de communication externe  
26 82 38 / 82 77 67  
[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)